

Cellule Matériel Corporel Humain

Philippe De Buck
Tél. : +32 2 528 40 00
e-mail : biobanks@fagg-afmps.be

ImmunXperts SA
Rue Clément Ader 16
6041 Gosselies

Votre lettre du	Vos références	Nos références	Annexe(s)	Date
17-06-19		1171421 - 1	0	12/07/2019

Objet: Notification établissement biobanque

Madame, monsieur,

J'accuse bonne réception de votre notification concernant votre biobanque conformément à l'art. 3 de l'arrêté royal du 9 janvier 2018 relatif aux biobanques. Nous avons reçu la notification en date du **24-06-19** et nous vous confirmons que le dossier est complet et recevable.

En date du **02-07-2019** le numéro de notification **BB190115** est accordé à la biobanque sise à
ImmunXperts SA
Rue Clément Ader 16
6041 Gosselies

L'exploitant de la biobanque est : **Immunxperts**
le gestionnaire du matériel corporel humain au sein de la biobanque est : **Petein, Michel**

Ce numéro de notification vous est accordé sans préjudice de toutes consultations ou vérifications ultérieures relatives à la conformité aux dispositions de l'Arrêté Royal 9 janvier 2018 relatif aux biobanques.

Toute modification aux renseignements fournis la pour la présente notification ou toute cessation temporaire ou définitive envisagée des activités de la biobanque doit, conformément l'art. 4 l'arrêté Royal du 9 janvier 2018, immédiatement être signalée à l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé. Ces informations peuvent être communiquées soit par lettre soit par courriel adressée à l'adresse biobanks@fagg-afmps.be, toujours en mentionnant le numéro de notification.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

Philippe De Buck,
Chef de division autorisation.